



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA SARTHE

RÉUNION DES CLUBS DU VENDREDI 27 JANVIER 2017

Présents :

Comité directeur : Mireille Touchard, Monique Frèrejacques, Nicolas Touchard, Bernard Migot (absent excusé : Yannick Livet)

Clubs : présence de 31 clubs sur les 39 du codep.

Preliminaires :

Distribution des dossiers de l'AG 2016 de la ligue aux clubs absents à cette réunion.

Distribution de tracts, flyers et affiches.

Remise des bombes de peinture aux clubs en ayant fait la commande.

Présentation des représentants des clubs présents, prise de photos pour réaliser un trombinoscope.

1. Mot de bienvenue de Mireille, présidente du codep :

Mireille remercie les clubs de leur présence et présente les Meilleurs Vœux du comité directeur puis ses principes d'action.

Une minute de silence est observée en souvenir des cyclos disparus depuis la dernière AG.

2. Mot d'accueil de Jean-Yves Uzu, président du club de St-Pavace :

Jean-Yves fait part de sa satisfaction d'accueillir cette réunion. Il présente sa commune avec fierté, le village a gardé un caractère rural tout en étant à 5 km seulement du centre du Mans.

3. Rapport des commissions existantes :

Commission photo (Bernard Migot): le sujet départemental 2017 est « animations de villages (fêtes, marchés...) ». Le règlement est calqué sur les précédents avec quelques évolutions :

- des précisions pour que les conditions de participation paraissent plus claires (rappel : les photos sont à envoyer par mail en fichiers joints)

- les lauréats (individuels et clubs) ayant été récompensés une année seront exclus des récompenses l'année suivante, ils seront hors concours tout en pouvant participer pour le plaisir.

Rappel des sujets régionaux : « cyclotourisme et châteaux » en 2017 et « cyclotourisme en automne » pour 2018. Pour ce dernier concours, les photos seront donc à prendre au plus tard à l'automne 2017, d'anciennes photos pouvant aussi convenir.

Les règlements et leurs commentaires ainsi que des exemples de photos seront bientôt diffusés.

Commission formation (Nicolas Touchard): des formations ont déjà été faites cette année, un stage de basi-compta et une formation régionale du rôle de l'éducateur en séjour jeunes, cette dernière concernait 5 sarthois.

- des projets : formation d'animateurs à La Flèche (accessible aux autres clubs), recyclage initiateurs, formation PSC1 (nécessaire pour devenir animateur)
- des demandes de la salle : formations GPS et Openrunner, maniabilité en VTT, basi-compta avec Gérard Lesourd au CDOS
- d'autres demandes peuvent être formulées par e-mails.

Commission jeunes (Mireille Touchard) :

- 21 janvier : 26 participants au CDER
 - 11 mars : critérium départemental VTT au Mans
 - 25 mars : critérium régional route et CRER à Parigné
 - 29 et 30 avril : critérium régional VTT à Craon
 - 8 au 16 juillet : SNEJ à Chatellerault
- Rallye Découverte : on cherche un club pour l'accueillir en octobre.

Commission féminines (Monique Frèrejacques):

La balade des féminines sarthoises aura lieu en 2017 du 14 au 16 juillet vers La Loire avec hébergement près du Lac de Maine à Angers. Première étape : Le Mans-Angers, deuxième : boucle sur les bords de La Loire, troisième : retour au Mans.

Autres commissions :

- communication : Yannick Livet est en train de modifier l'ancien site internet
- tourisme : Daniel Orriols est intéressé mais manque d'expérience, il souhaite être conseillé par l'ancien responsable (Michel Bellot). Yannik pourrait aussi en faire partie.
- VTT : des membres (Serge Mettais et Claude Leduc) mais pas de responsable, on en cherche un.

4. Informations diverses :

- 12 clubs sarthois n'ont pas voté à l'AG fédérale de 2016 à Colmar
- l'AG 2017 du codep aura lieu à Changé le 19 novembre
- l'AG 2018 devrait être organisée par le SOM et l'ASPTT
- Monique Frèrejacques gèrera le matériel du codep
- une candidature au CD du CDOS est recherchée
- après enquête auprès des clubs présents, il semble qu'il n'y ait pas d'adhérent du codep à l'AF3V
- 1562 licenciés sarthois au 27 janvier, un peu plus qu'en 2016 à la même date
- le secrétariat fédéral indique que le certificat médical sera obligatoire à partir de la prise des licences 2018, ce certificat sera valable 5 ans, quels que soient l'âge et le sexe des licenciés.
- le SOM est intéressé pour organiser en 2017 une sortie nature (de type cyclo-découverte)
- clôture des demandes de subvention CNDS le 31 mars

5. échanges d'idées et d'informations :

- difficultés administratives dans la création de circuits (et donc de bases) VTT, c'est un frein sérieux pour ce type d'action bénévole
- le projet du nouveau comité directeur pour l'olympiade à venir n'est pas encore rédigé

- les seniors (plus de 60 ans) ont droit d'essayer gratuitement au Mans certaines activités sportives (marche nordique, golf...) dans le cadre du Parcours Prévention Santé, en s'adressant au CDOS ; cette promotion devrait être étendue au reste de La Sarthe courant 2017.
- des difficultés à faire respecter le code de la route et les règles de sécurité aux licenciés ; les usages ne sont pas les mêmes dans tous les clubs
- les non licenciés sont encore moins prudents que les licenciés lors de nos organisations
- les distances de sécurité pour doubler un cycliste sont peu respectées par les voitures (1,5 m en campagne), comment améliorer la situation ?
- la différence de tarifs d'inscriptions aux randonnées entre licenciés FFCT et non licenciés est-elle assez grande ? Favorise-t-elle les prises de licences ?
- les plots demeurent sur les pistes cyclables alors qu'ils ont déjà causé des accidents
- projet de semaine fédérale au Mans : Daniel Orriols fait le point ; elle aurait lieu en 2021 ; de nombreux contacts ont été pris ; une lettre d'intention sera adressée en mars au siège fédéral, un avant projet sommaire le sera cet été ; à l'automne le projet pourrait se poursuivre avec une équipe d'au moins 12 personnes ou être abandonné
- Fête du Vélo : l'idée de Cyclamaine (faire rencontrer des clubs du Mans et de la périphérie puis revenir ensemble au Mans) est abandonnée
- les aides décidées par le CD précédent du codep sont reconduites sauf les remboursements des premières licences VTT très peu demandés.

*Le secrétaire du codep,
Bernard Migot*